

Qui sème le vent récolte la tempête

16/12/2010 05:42



Marie-Christine Henriët, présidente de Tempête en Beauce. - (Photo cor. NR, Bernard Fauquembergue)

L'association Tempête en Beauce vient de déposer un recours auprès de la cour d'appel administrative de Nantes contre l'autorisation préfectorale d'installation de cinq éoliennes entre Ouzouer-le-Marché et Binas (lire ci-contre). Sa présidente fait le point.

Quels sont les objectifs de Tempête en Beauce pour 2011 ?

« Continuer la défense des paysages beaucerons. Informer les Beaucerons des dangers de l'éolien. Moduler les implantations vis-à-vis des spécificités du terrain : peu de relief, sans végétation découle sur un choc visuel démesuré. »

Que reprochez-vous aux éoliennes implantées ou à venir sur la Beauce oratorienne ?

« Outre dénaturer le paysage beauceron, je leur reproche leur inutilité du point de vue énergétique : les éoliennes sont à l'arrêt sur toute la France depuis le 14 novembre faute de vent alors que la température est descendue à - 15 °C. L'énergie éolienne joue aussi un rôle malgré nous dans l'augmentation des factures d'électricité des Français au 1^{er} janvier 2011. »

Que proposez-vous comme alternatives ?

« La géothermie, le solaire et l'hydrolien sont des solutions non exploitées à l'heure actuelle. L'isolation des maisons et les économies d'énergie sont préférables à des éoliennes. »

Quelles actions menez-vous en Loir-et-Cher ?

« Informer les habitants des communes qui sont concernées par une ZDE (zone de développement éolien, lire page 3) ou des projets d'éoliennes. Mettre un frein à notre soif grandissante devant la consommation, pour les citadins, les zones commerciales, industrielles... »

Qu'est-ce qui vous semble important et dont on ne parle jamais ?

« La baisse de la valeur des maisons de 20 à 30 % dans un rayon de plusieurs kilomètres autour des éoliennes (arrêté du 08/06/2010 de la cour d'appel d'Angers). La multiplication des éoliennes dès qu'une éolienne a été construite. La maintenance des machines, surtout dans une zone comme la nôtre, comptant deux bases militaires. »

Qu'est-ce qui vous fâche ?

« Le discours des professionnels de l'éolien qui ne parlent que d'écologie et qui ne pensent que rentabilité. Les implantations au coup par coup. Le saucissonnage de notre horizon. »

Quelles mesures les institutionnels et les pouvoirs publics devraient-ils prendre selon vous ?

Nouvelle République 16/02/2011

« Aider les Français à économiser l'énergie en isolant leur habitation, en installant des chauffages écologiques et économes en énergie. Développer des énergies non exploitées comme le géothermique industriel. »

Qu'attendez-vous de ce procès en appel à Nantes ?

« Que la société Intervent soit déboutée. »

Propos recueillis

par cor. NR,

Jean-Michel Galmiche